

Conseil départemental. L'opposition de Martine Vassal s'inquiète d'une dilution du combat pour les droits des femmes à l'intérieur d'une structure plus large.

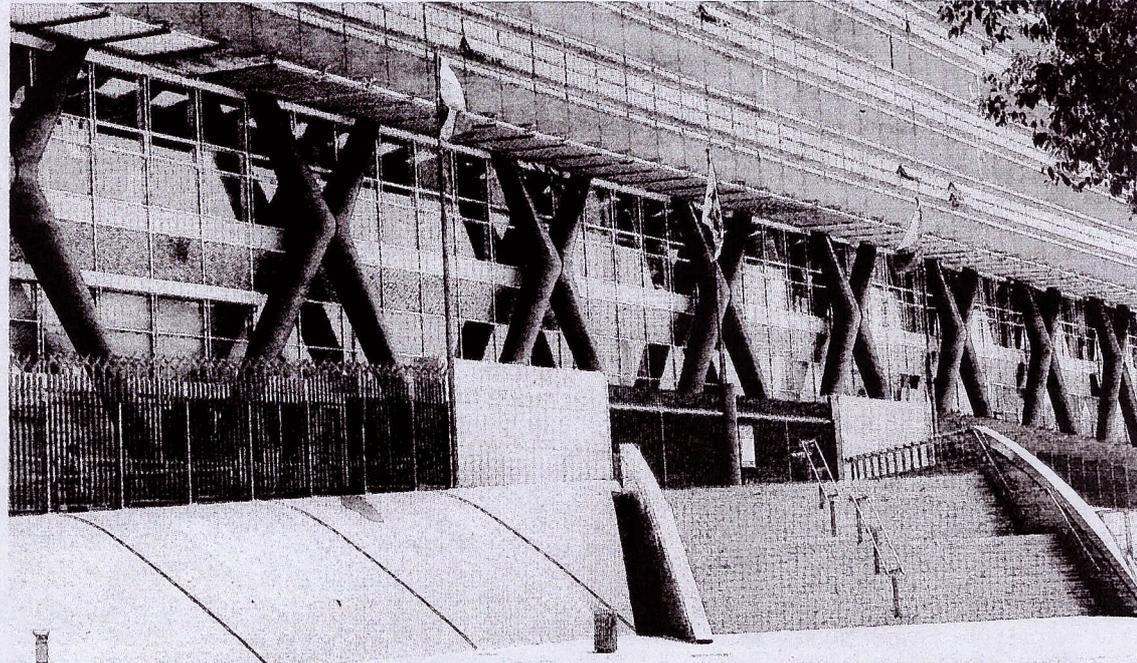
L'observatoire des droits des femmes revu et englobé

■ Le smiley n'a pas fait sourire les féministes. Dans l'état d'avancement des engagements pris dans le cadre de l'agenda 21 présenté vendredi au conseil départemental, chaque action est affublée d'un visage plus ou moins souriant. En face de l'observatoire des droits des femmes, outil créé en 2005, la grimace signifie : « L'action est en suspens, la question se pose de son abandon ou de sa relance. »

De quoi faire réagir Évelyne Santoru, conseillère départementale (PCF), qui avait en charge les droits des femmes dans la précédente majorité : « *Je trouve dommageable que tout le travail entrepris depuis presque 20 ans dans le cadre de la délégation que je conduisais soit suspendu.* » Déjà lors de l'installation de l'exécutif de droite, elle s'était émue de la disparition de cette délégation dans celle, plus vaste, de la lutte contre les discriminations. « *Une confusion qui vient renforcer la logique de minoration et d'invisibilité de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes* », estime-t-elle en rappelant que « *les femmes représentent la moitié de l'humanité* » et que les discriminations touchent « *les personnes d'origines différentes, atteintes de handicap, les jeunes, les seniors... mais une femme peut être tout cela à la fois* ».

Lancement le 8 mars

Inquiétude aussi pour Rosy Inaudi (EELV), membre du groupe socialiste et écologiste, considérant que « *les droits des femmes se posent dans un très grand nombre de domaines* ». Idem du côté du groupe socialiste et républicain où Denis



Créé en 2005, l'observatoire des droits des femmes était un outil important pour orienter les politiques du conseil général en faveur de l'égalité. PHOTO ARCHIVES ROBERT TERZIAN

Rossi souligne le problème des violences conjugales qui poussent « *des femmes et des enfants dans la rue* ».

Selon Sylvie Carrega (LR), déléguée au logement et à la lutte contre les discriminations, « *rien n'est suspendu, rien n'est arrêté* » mais il a fallu du temps pour fixer « *les orientations politiques que Mme la présidente souhaite donner à l'observatoire des discriminations qui traitera de trois thèmes dont celui, essentiel, des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes* ». Sans attendre, en lien avec 13 habi-

tat, une dizaine de logements ont ainsi été mobilisés pour accueillir des femmes battues.

Martine Vassal, qui a reçu la présidence de l'observatoire, Geneviève Couraud, une ex-conseillère d'arrondissements PS des 15-16, lui aurait en effet assuré son intention de poursuivre l'engagement du conseil départemental en faveur des femmes notamment sur la question des violences qui leur sont faites. Néanmoins, la mise en œuvre des différentes fiches-actions du plan départe-

mental pour l'égalité semble à l'arrêt. « *Je suis un pur produit de la parité sans l'avoir soutenue au départ* », reconnaît Martine Vassal. « *Nous allons rapidement lancer le nouvel observatoire avec une prédominance femmes sans oublier les autres discriminations. On ne lâche surtout pas sur cette question. Ce sera le 8 mars d'ailleurs.* » Un signal en direction de celles qui défendent les droits des femmes, à condition de ne pas en rester au niveau du symbole.

LÉO PURGUETTE